

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Ville de Beaucaire (30)
Place Georges Clémenceau
30300 Beaucaire

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE**

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur**Nom complet de l'acheteur :** Ville de Beaucaire (30)**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 21300032600016

Code postal / Ville : 30300 Beaucaire**Groupement de commandes :** Non**Section 2 : Communication****Moyens d'accès aux documents de la consultation**Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**Identifiant interne de la consultation :** 2025-004**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non**Nom du contact :** M Le Maire - Tél : +33 466599003 - Mail : pierre.mariette.lopez@beaucaire.fr**Section 3 : Procédure****Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte**Conditions de participation :**

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

(ne pas fournir par le candidat en cas de renseignement de la rubrique F1 du DC1 ou le DUME)

Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail

Capacité économique et financière : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

(ne pas fournir par le candidat en cas de renseignement de la rubrique F1 du DC2 ou le DUME)

Capacités techniques et professionnelles : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin)

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Qualification pour la démolition

Technique d'achat : Sans objet**Date et heure limite de réception des plis :** Lundi 17 mars 2025 - 12:00**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite**Réduction du nombre de candidats :** Non**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non**Critères d'attribution :** 1-Valeur technique 40%

Le cadre du mémoire technique est privilégié pour le pouvoir adjudicateur. L'utilisation d'un mémoire technique, même si cela est possible, sera pénalisée de 2 points sur le total pondéré dans le critère de la valeur technique. Un renvoi au mémoire justificatif dans le cadre du mémoire technique sera assimilé à l'utilisation d'un mémoire.

Le cadre de mémoire technique ne devra pas dépasser 30 pages (un recto = une page). En cas de dépassement du nombre de page

indiqué, le candidat sera pénalisé de 2 points sur le total pondéré du critère de la valeur technique.

1) Délai d'exécution (Planning prévisionnel détaillé) 20,00 %

2) Procédures de réalisation / Méthodologie d'exécution / Dispositifs de sécurisation des accès 10,00 %

3) Prise en compte du site et des contraintes du réel 5,00 %

4) Qualité du matériel 5,00 %

2-Prix des prestations 60.00 %

1) Notation de la décomposition du prix global et forfaitaire (sans la ligne 4.2)

Offre la plus basse / Offre analysé X pondération 45,00 %

2) Notation de la ligne 5.1 de la décomposition du prix global et forfaitaire

Prix de la démolition, du retrait et de l'évacuation d'une tonne de gravats amiantés.

Offre la plus basse / Offre analysé X pondération 5,00 %

3) Notation de la ligne 5.2 de la décomposition du prix global et forfaitaire

Prix de la conservation des pierres de taille

Offre la plus basse / Offre analysé X pondération 5,00 %

4) Notation de la ligne 5.3 de la décomposition du prix global et forfaitaire

Prix de la Mise sur palette des pierres de taille

Offre la plus basse / Offre analysé X pondération 5,00 %

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : 2025-004

Classification CPV : 45111100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Démolition des bâtiments de l'îlot des pêcheurs

Lieu principal d'exécution : Sur le territoire de la Commune

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. La visite des lieux donnera lieu à la délivrance d'un certificat de visite. Ce dernier sera établi, sur place, par le maître de l'ouvrage ou de son représentant, le jour de la visite.

Autres informations complémentaires :

Retrait du dossier de consultation :

Il est remis gratuitement à chaque candidat et disponible à l'adresse électronique suivante :

<https://www.marches-securises.fr>

Les candidats sont invités à s'identifier lors du téléchargement du dossier, afin de pouvoir être alertés par toute modification éventuelle du DCE ou toute réponse aux questions posées par des candidats dans le cadre de la consultation.

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres. Ce délai est décompté à partir de la date d'envoi par le pouvoir adjudicateur des modifications aux candidats ayant retiré le dossier initial. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Les prestations sont réglées par un prix global forfaitaire selon les stipulations de l'acte d'engagement.

Les prix sont réputés comprendre toutes les dépenses résultant de l'exécution des prestations y compris les dépenses liées aux mesures particulières concernant la sécurité et la protection de la santé et celles liées au plan de prévention, de la notification à l'expiration du délai de garantie de parfait achèvement.

Le marché comprend aussi des prix unitaires qui peuvent s'ajouter au forfait.

Durée du contrat et délais d'exécution :

La durée du contrat se confond avec le délai d'exécution. Le délai d'exécution des prestations est proposé par le candidat dans le cadre du mémoire technique. Les candidats doivent fournir un planning d'exécution avec leur offre en y intégrant un jalon de notification dont dépend le déroulé du planning, celui-ci deviendra le planning contractuel et sera recalé grâce à ce jalon lors de la notification réelle et transmis à la commune une semaine après celle-ci.

L'exécution du marché débute à compter de la date fixée par l'ordre de service.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Budget de la Ville de Beaucaire.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Cautionnement et garanties exigées :

Article 9 du CCAP

Forme juridique du groupement :

Article 2.2 du RC

Renseignements complémentaires :

Article 9.1 du RC

Négociation :

Article 8.3 du RC

Information des candidats non retenus :

Article 9.3 du RC

Conditions de remise des offres et des candidatures :

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante :

<https://marches-securises.fr>

Procédures de recours et voies de recours :

Article 9.2 du RC

Le tribunal territorialement compétent est :

Tribunal Administratif de Nîmes

16 Avenue Feuchères CS 88010

30941 NIMES CEDEX 9

Courriel : greffe.ta-nimes@juradm.fr

Fax: 04 66 36 27 86

Adresse internet : <http://nimes.tribunal-administratif.fr/>

Date d'envoi du présent avis

14 février 2025